

Aperçu du découpage territorial du Québec et coup d'oeil statistique sur les régions

par : Romuald Asselin, Pierre-François Ricard, Marie-Thérèse H. Thibault
Direction de la géostatistique et de l'information

INTRODUCTION

Le découpage du territoire en unités administratives et géographiques est, à plusieurs égards, un préalable de toute première importance pour une société. La gestion des ressources du milieu, les modes d'appropriation de l'espace, l'aménagement du territoire et la conduite de programmes de développement social et économique sont autant d'activités nécessitant une assise territoriale appropriée aux besoins régionaux et locaux.

Au cours des années, le Québec s'est progressivement doté d'une structure de découpages territoriaux pour faciliter la gestion de son développement à l'échelle régionale et locale,

métropolitaine et urbaine. Les régions administratives, les municipalités régionales de comté et les municipalités forment le bloc central de la délimitation infraprovinciale du territoire québécois.

Cet article présente, en bref, l'encadrement territorial sur lequel repose un large éventail de programmes de développement du territoire et de fourniture de services de toutes sortes. Il fournit aussi, en quelques faits saillants et illustrations, un aperçu socio-économique des régions administratives centré sur la population, le marché du travail, le revenu des particuliers et les investissements.

Découpage territorial

Dès le début de son histoire, le Québec s'est doté de structures territoriales telles les villes et les paroisses. Plus tard, en 1870, était adopté le *Code municipal de la Province de Québec* pour préciser les pouvoirs et obligations des élus. En 1886, la *Loi sur la division territoriale*, tout en reprenant certaines dispositions du code municipal, a permis de faciliter la gestion du territoire. Cette loi divise le territoire du Québec à des fins électorales et mu-

nicipales (la municipalité de comté), en support à l'administration de la justice (le district judiciaire) et aux fins de l'inscription des titres fonciers (la division d'enregistrement); elle est amendée plusieurs fois au cours du temps. Plus récemment, la municipalité régionale de comté (MRC) a remplacé la municipalité de comté avec l'adoption de la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme* en 1979, loi toujours en vigueur aujourd'hui.

LES TERRITOIRES ADMINISTRATIFS

Les régions administratives

À la suite de l'expansion du secteur public au début des années 60, plusieurs ministères et organismes ont défini des découpages territoriaux pour leurs propres fins administratives. Face à leur prolifération, le gouvernement adopte, par arrêté en Conseil en 1966, un découpage administratif uniforme; il divise ainsi le territoire québécois en dix régions administratives, elles-mêmes subdivisées en 25 sous-régions. Quelque 20 ans plus tard, une nouvelle carte des régions est implantée. Le Québec est alors divisé en 16 régions administrati-

ves, lesquelles respectent les limites des territoires des MRC, selon l'application du principe d'emboîtement.

Le gouvernement adopte alors un plan de régionalisation des activités des ministères et organismes, dans lequel la stratégie de développement régional s'appuie sur la responsabilisation des milieux régionaux. Un certain nombre de ces ministères et organismes sont invités à préparer un plan d'implantation de bureaux régionaux et locaux. Dans plusieurs cas, cette déconcentration territoriale dans la prestation des services est accompagnée d'une

déconcentration de pouvoirs au bénéfice des instances régionales. Un inventaire, effectué en 1993 par le Secrétariat au développement des régions, relève 337 directions régionales et 556 bureaux locaux pour l'ensemble des ministères et organismes québécois, donc une forte présence gouvernementale en région. Chacune des régions administratives est dotée d'un conseil régional de développement, reconnu par décret gouvernemental qui en précise le mandat. Des ententes-cadres sont signées sur la base des axes et priorités de développement choisis.

Plus tard, en 1988, afin de mieux évaluer l'impact régional des mesures et programmes gouvernementaux, il est demandé aux ministères et organismes de produire leurs informations administratives et statistiques sur la base des régions administratives.

Les municipalités régionales de comté

Après l'adoption de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les MRC sont progressivement créées de 1983 à 1991 par lettres patentes. Les MRC sont dirigées par un conseil d'administration composé de personnes élues; les municipalités membres y ont un nombre variable de voix, lequel est précisé dans les lettres patentes constitutives. Elles ont la responsabilité de l'élaboration et de la gestion des schémas d'aménagement du territoire.

Le territoire d'une MRC regroupe des municipalités locales entières et, dans certains cas, les territoires non organisés compris à l'intérieur de leurs limites périphériques. Au total, 96 MRC ont été formées : 93 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et trois par des lois particulières. La MRC constitue une organisation municipale de niveau régional. Les MRC ne couvrent pas la totalité du territoire québécois et les enclaves territoriales résiduelles sont définies comme des territoires équivalents. Au nombre de six, ces territoires équivalents sont les suivants : les trois communautés urbaines (Montréal, Québec et

Outaouais) d'une part, et les territoires correspondant à la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent («Basse-Côte-Nord»), à la région de la Baie James («Jamésie») et à l'Administration régionale Kativik («Kativik»), d'autre part. Cette approche permet de disposer d'une couverture territoriale complète du Québec pour des fins statistiques notamment.

Le nombre de MRC et de territoires équivalents est inégal d'une région administrative à l'autre. Pour les régions de Laval et de Montréal, on compte respectivement une seule MRC (soit Laval) et un seul territoire équivalent (soit la Communauté urbaine de Montréal), alors qu'on atteint un maximum de 15 MRC et territoires équivalents dans la région de la Montérégie. La moyenne se situe à six MRC et territoires équivalents par région.

Les municipalités

Les municipalités répondent aux besoins d'organisation de niveau local; elles sont sous la juridiction du *Code municipal*, de la *Loi sur les cités et villes* ou de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*. Elles sont administrées par un conseil municipal dont les membres sont élus au suffrage universel. Le développement local est au coeur de leurs préoccupations. Pour une couverture géographique exhaustive du territoire, on considère comme territoires équivalents aux municipalités, les territoires amérindiens et les territoires non organisés.

Autres territoires administratifs

Plusieurs ministères et organismes publics gèrent leurs programmes selon leur propre découpage du territoire (voir la liste en page suivante). À titre d'exemple, le réseau de la santé et des services sociaux utilise une base territoriale différente des régions administratives officielles et centrée sur la desserte de sa clientèle : les régions socio-sanitaires, les zones de département de santé communautaire et les districts de centres locaux de services communautaires (CLSC).

des fins statistiques. Cette approche prend la forme suivante : le Québec, les régions administratives, les MRC et territoires équivalents, les municipalités et territoires équivalents.

Les découpages géographiques font l'objet d'une codification unique et accessible à tous. Le Bureau de la statistique du Québec a le mandat d'émettre et de gérer le code géographique du Québec. Le code constitue la source

LES DÉCOUPAGES GÉOGRAPHIQUES

La base géographique d'organisation des données statistiques

Depuis l'implantation des régions administratives dans ses fichiers et systèmes d'information, le Bureau de la statistique du Québec diffuse les données statistiques selon une approche géographique intégrée, partant du niveau géographique le plus grand vers le niveau le plus petit, partout où cela est possible pour

Principaux découpages administratifs

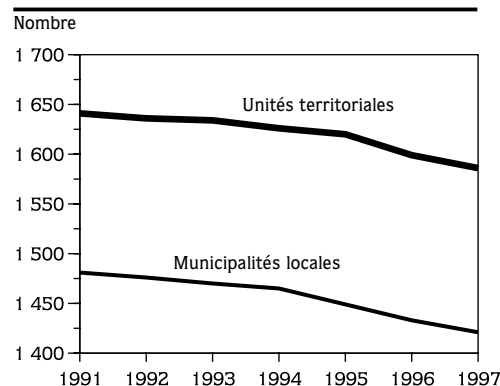
Nom du territoire administratif	Contenu géographique
Municipalité régionale de comté (96) et territoires équivalents (6)	Municipalités entières et territoires équivalents
Région administrative de 1987 (16)	MRC entières et territoires équivalents
Région socio-sanitaire de 1991 (18)	MRC entières et territoires équivalents
Zone de département de santé communautaire (34)	Municipalités entières et parties de municipalités
District de CLSC (166)	Municipalités entières et parties de municipalités
Division d'enregistrement (73)	Municipalités entières et territoires équivalents
District judiciaire (36)	Municipalités entières et territoires équivalents
Région agricole (16)	MRC entières et territoires équivalents
Région touristique de 1995 (19)	MRC entières et territoires équivalents
Région du ministère de la Sécurité du revenu (17)	Municipalités entières et territoires équivalents
Circonscription électorale du Québec (125)	Municipalités entières ou partielles et territoires équivalents aux municipalités

Source : Bureau de la statistique du Québec, *Fichier du code géographique du Québec*, 1996.

officielle d'identification des municipalités; il est également un outil essentiel dans l'organisation des données statistiques et dans la gestion des fichiers de données. La codification géographique facilite l'intégration spatiale des données provenant de diverses sources.

Le code géographique a une structure à cinq chiffres comprenant deux niveaux géographiques de référence. Les deux premiers chiffres correspondent au code des MRC et des territoires équivalents, alors que les trois derniers chiffres identifient les municipalités et territoires équivalents à l'intérieur de leur MRC d'appartenance géographique. Pour ce second niveau, on distingue trois classes ou tranches de codes : celle des valeurs 000 à 799 pour les municipalités, celle des valeurs 800 à 899 pour les territoires amérindiens et celle des valeurs 900 à 999 pour les territoires non organisés.

Nombre d'unités territoriales et de municipalités locales, Québec, 1991-1997



Le nombre total d'unités territoriales (municipalités et territoires équivalents) inscrites au fichier du code géographique est de 1 641 en 1991 et de 1 586 en 1997. Par ailleurs, le nombre de municipalités est de 1 421 en 1997 par rapport à 1 481 en 1991.

L'information du code géographique est consignée dans un système de gestion de codes contenant deux fichiers : le fichier actif, qui présente une image actuelle de la situation municipale (code, nom, statut de la municipalité), et le fichier historique, qui permet de retracer l'évolution chronologique des municipalités depuis 1961. Cet outil est systématiquement en usage au sein de l'appareil gouvernemental québécois; il est également intégré au système statistique canadien.

Les unités géostatistiques

Des découpages géographiques ont été mis en place et sont principalement utilisés pour la diffusion des données du recensement de la population; ce sont plus particulièrement les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) ainsi que les secteurs de recensement (voir la liste ci-après). Les RMR et les AR s'appuient sur le concept des grands centres urbains.

Au recensement de 1996, le Québec compte six RMR (Chicoutimi-Jonquière, Montréal, Ottawa-Hull pour la partie québécoise, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières) et 31 AR. Chacune des RMR est divisée en secteurs de recensement (quartiers) pour faciliter l'analyse du tissu urbain à un niveau plus fin.

Principales unités géostatistiques

Nom de l'unité géographique	Définition et contenu géographique
Région métropolitaine de recensement (RMR)	Concept général qui s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain (100 000 habitants et plus) est très élevé. La RMR est composée de municipalités et territoires équivalents entiers.
Agglomération de recensement (AR)	Concept général qui s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain (de 10 000 à 99 999 habitants) est très élevé. La AR est composée de municipalités et territoires équivalents entiers.
Secteur de recensement (SR)	Concept général qui désigne une petite zone urbaine de planification (comparable à un quartier) ou une petite collectivité rurale permanente au sein d'une grande région comportant un centre urbain (moyenne de 4 000 habitants). Le SR couvre une ou plusieurs municipalités, en tout ou en partie.
Secteur de dénombrement (SD)	Unité de collecte de données (en moyenne 250 logements en milieu urbain et 125 en milieu rural). Elle ne recoupe les limites d'aucune autre unité de recensement.

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*.

Aperçu statistique régional

LA POPULATION

D'après les estimations officielles de population de Statistique Canada, au 1^{er} juillet 1996, la population du Québec atteint 7 389 137 personnes. Ce nombre représente 3,5 % de plus que la population dénombrée lors du recensement du 14 mai 1996, soit 7 138 795 personnes; la différence constitue une estimation du nombre de personnes qui n'ont pu être rejointes par les recenseurs en 1996.

La population québécoise estimée croît de 4,3 % de 1991 à 1996 et de 0,7 %, de 1995 à 1996. Cinq régions connaissent une croissance quinquennale encore plus grande : les Laurentides (13,7 %), Lanaudière (13,3 %), l'Outaouais (9,7 %), Laval (7,8 %) et la Montérégie (6,5 %). Par ailleurs, le Nord-du-Québec présente la plus forte croissance annuelle de 1995 à 1996 (3,4 %), suivie des Laurentides et de l'Outaouais avec 1,9 %. La région de Montréal, où se concentre près du quart de la population du Québec, reste relativement stable (0,5 % par rapport à 1991); après avoir connu une baisse de population jusqu'en 1995, elle retrouve une croissance annuelle de 1,1 % en 1996. L'Est du Québec

échappe cependant à la tendance générale. La population du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine diminue respectivement de 0,7 % et de 0,6 % de 1991 à 1996; ces deux régions montrent aussi les plus forts taux de décroissance annuelle de 1995 à 1996, soit - 1,2 % et - 1,0 %.

Les données des recensements de 1991 et de 1996 montrent que le nombre de logements habités par des ménages croît globalement au Québec de 8,2 %, passant de 2 634 300 en 1991 à 2 849 149 en 1996. Neuf régions administratives montrent une croissance de leur nombre de logements supérieure à la moyenne québécoise, les trois régions avec les plus fortes hausses de population présentant aussi les plus hauts taux d'augmentation de logements : les Laurentides (18,5 %), Lanaudière (16,5 %) et l'Outaouais (13,3 %). La région de Montréal, avec 27,4 % des logements québécois, connaît une hausse de 3,2 %, la plus faible de toutes les régions. Le nombre de personnes par logement, en 1996, varie de 2,3 dans la région de Montréal à 3,4 dans celle du Nord-du-Québec.

Quelques indicateurs socio-économiques, selon les régions administratives du Québec

	Année	Unité	11 Gaspésie- Îles-de-la- Madeleine	01 Bas-St- Laurent	02 Saguenay- Lac-St-Jean	03 Québec	12 Chaudière- Appalaches	04 Mauricie- Bois-Francis	05 Estrie	16 Montréal	06 Montréal
Territoire											
MRC et Territoire ¹	1997	n	6	8	4	7	11	10	7	15	1
Municipalités locales	1997	n	60	134	58	81	169	161	114	216	29
Population											
Population (1 ^{er} juillet) ²	1996	n	107 836	208 509	296 906	660 877	387 891	487 969	286 579	1 316 541	1 831 849
Région/Québec	1996	%	1,5	2,8	4,0	8,9	5,2	6,6	3,9	17,8	24,8
Variation	1996/1995	%	-1,0	-1,2	-0,1	0,5	-0,4	0,0	0,9	0,7	1,1
Recensement de 1996											
Population ²	1996	n	105 174	206 064	286 649	633 511	380 496	476 415	278 470	1 255 920	1 775 846
Logements	1996	n	38 364	79 697	104 854	265 768	140 935	191 861	113 498	476 247	781 424
Marché du travail											
Population active	1996	'000	38,1	93,9	132,3	333,0	193,1	226,1	135,2	689,7	881,9
Emploi	1996	'000	31,1	80,6	113,3	291,5	179,7	199,0	122,0	620,1	761,1
Région/Québec	1996	%	1,0	2,5	3,5	9,1	5,6	6,2	3,8	19,3	23,7
Emploi à temps partiel	1996	%	15,8	18,7	23,5	19,5	18,6	20,4	17,8	17,6	16,9
Chômage	1996	'000	7,0	13,3	19,0	41,5	13,4	27,2	13,2	69,6	120,9
Taux de chômage	1996	%	18,4	14,2	14,4	12,5	6,9	12,0	9,8	10,1	13,7
Durée moyenne du chômage	1996	semaines	26,8	24,8	23,3	26,1	18,3	25,8	21,8	26,7	31,4
Taux d'activité	1996	%	45,6	57,3	57,2	61,7	63,7	58,4	60,8	66,3	59,6
Profil jeunesse (15-29 ans)											
Population active	1996	'000	8,1	24,3	37,3	85,4	50,8	60,8	36,3	175	256,6
Emploi	1996	'000	5,9	19,7	29,5	70	44,6	50,1	31,4	149,7	216,6
Taux de chômage	1996	%	..	19,1	20,9	18	12,3	17,5	13,6	14,4	15,6
Emploi par secteur d'activité économique⁴											
Primaire (agriculture, mines, etc)	1996	'000	..	5,0	..	5,1	16,5	12,7	5,3	21,0	..
Industries manufacturières	1996	'000	..	10,4	20,1	24,5	45,2	46,5	30,7	129,1	140,5
Construction	1996	'000	4,8	11,8	9,1	8,4	4,8	26,4	23,5
Transport, communication et services publics	1996	'000	..	6,5	5,7	17,1	7,2	13,0	5,2	47,5	53,0
Commerce	1996	'000	4,9	15,1	21,4	51,3	28,8	36,3	19,1	106,1	123,7
Finances, assurances et affaires immobilières	1996	'000	4,4	21,4	10,8	7,0	5,3	35,9	55,7
Services	1996	'000	13,0	30,6	46,8	120,0	53,2	65,1	44,5	218,0	328,9
Administration publique	1996	'000	4,9	38,7	9,0	8,4	5,3	34,4	32,9
Revenu des particuliers⁵											
Revenus moyens totaux	1995	\$	20 519	21 530	24 227	25 757	22 741	22 327	22 578	26 097	25 266
Revenus d'emploi	1995	%	59,2	63,6	68,7	67,9	68,5	65,1	65,7	71,7	63,0
Revenus de sources publiques	1995	%	19,6	14,5	11,9	9,3	10,3	11,7	10,6	8,2	9,7
Revenus d'autres sources	1995	%	21,2	21,9	19,4	22,8	21,2	23,3	23,7	20,1	27,3
Investissements⁶											
Immobilisations	1996	'000 000 \$	285,3	570,0	1 224,2	2 073,3	1 052,7	1 792,4	1 000,9	4 055,4	6 849,7
Région/Québec	1996	%	1,1	2,2	4,8	8,1	4,1	7,0	3,9	15,8	26,7
Source privée	1996	%	60,6	68,5	81,0	68,0	77,9	78,6	79,2	76,6	66,5

1. Municipalités régionales de comté et territoires équivalents. Comprend les communautés urbaines et les territoires nordiques, au 1^{er} janvier 1997.

2. Les estimations officielles de population de Statistique Canada au 1^{er} juillet 1996 (estimations post-censitaires) tiennent compte d'ajustements pour le sous-dénombrement net. Les données de population du recensement canadien de 1996 sont tirées du dénombrement tenu le 14 mai 1996 et ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net.

3. Les données des régions Côte-Nord et Nord-du-Québec sont regroupées.

4. Toute estimation inférieure à 4 000 n'est pas publiée.

5. Selon les déclarations de revenus reçues par Revenu Québec.

6. Données réelles provisoires de 1996.

Source : Bureau de la statistique du Québec, 1997.

	Année	Unité	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	07 Outaouais	08 Abitibi- Témisca- mingue	09 Côte-Nord	10 Nord-du- Québec	Le Québec
Territoire										
MRC et Territoire ¹	1997	n	1	6	8	5	5	6	2	102
Municipalités locales	1997	n	1	70	97	79	86	38	28	1 421
Population										
Population (1 ^{er} juillet) ²	1996	n	347 643	388 943	445 878	319 832	157 467	106 856	37 561	7 389 137
Région/Québec	1996	%	4,7	5,3	6,0	4,3	2,1	1,4	0,5	100,0
Variation	1996/1995	%	1,1	1,2	1,9	1,9	0,1	1,5	3,4	0,7
Recensement de 1996										
Population ²	1996	n	330 393	375 174	431 643	307 441	153 905	103 299	38 395	7 138 795
Logements	1996	n	123 979	137 472	166 614	119 794	59 245	38 018	11 379	2 849 149
Marché du travail										
Population active	1996	'000	176,2	198,0	236,7	168,9	74,2	65,2 ³		3 642,5
Emploi	1996	'000	157,9	173,3	211,5	150,2	66,1	55,4 ³		3 212,6
Région/Québec	1996	%	4,9	5,4	6,6	4,7	2,1	1,7 ³		100,0
Emploi à temps partiel	1996	%	15,5	14,9	17,0	17,3	17,5	15,5 ³		17,7
Chômage	1996	'000	18,3	24,7	25,3	18,7	8,2	9,8 ³		429,9
Taux de chômage	1996	%	10,4	12,5	10,7	11,1	11,1	15,0 ³		11,8
Durée moyenne du chômage	1996	semaines	24,2	29,5	26,9	29,8	24,6	24,1 ³		27,4
Taux d'activité	1996	%	64,3	64,1	66,8	66,0	61,2	62,5 ³		62,1
Profil jeunesse (15-29 ans)										
Population active	1996	'000	45,3	48,6	58,8	46,4	20,4	17,0 ³		971,2
Emploi	1996	'000	37,1	39,4	49,5	40,2	17,2	13,9 ³		814,9
Taux de chômage	1996	%	18	18,9	15,8	13,5		16,1
Emploi par secteur d'activité économique⁴										
Primaire (agriculture, mines, etc)	1996	'000	..	4,0	4,5	..	6,9	4,9 ³		115,5
Industries manufacturières	1996	'000	28,4	31,9	38,6	10,9	8,0	9,6 ³		577,0
Construction	1996	'000	6,7	10,4	13,1	7,6		136,2
Transport, communication et services publics	1996	'000	12,4	13,1	19,1	9,0	6,3	6,2 ³		224,1
Commerce	1996	'000	31,5	34,6	38,8	21,7	10,3	8,0 ³		551,5
Finances, assurances et affaires immobilières	1996	'000	12,5	10,5	12,4	6,8		191,9
Services	1996	'000	57,4	58,2	71,3	58,6	23,8	18,8 ³		1 208,4
Administration publique	1996	'000	8,0	10,0	11,5	32,4	..	4,4 ³		208,1
Revenu des particuliers⁵										
Revenus moyens totaux	1995	\$	26 036	24 237	24 639	26 026	25 147	26 931	24 877	24 813
Revenus d'emploi	1995	%	71,0	71,5	70,6	72,1	71,9	75,7	82,7	67,9
Revenus de sources publiques	1995	%	8,4	9,1	9,2	8,4	10,2	10,2	6,3	9,7
Revenus d'autres sources	1995	%	20,6	19,4	20,3	19,5	17,9	14,1	11,0	22,4
Investissements⁶										
Immobilisations	1996	'000 000 \$	793,7	1 441,4	1 138,7	1 007,4	933,3	574,4	878,0	25 670,8
Région/Québec	1996	%	3,1	5,6	4,4	3,9	3,6	2,2	3,4	100,0
Source privée	1996	%	87,3	82,1	76,2	77,9	82,1	47,0	39,4	72,3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En 1995, 47 900 emplois sont créés au Québec en comparaison de 8 500 en 1996. L'année 1995 est notamment propice aux régions de la Montérégie (+ 20 400), Laval (+ 16 100), Lanaudière (+ 11 000) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 7 900); or, elle se révèle mauvaise pour les régions de Montréal (- 23 000) et de Québec (- 8 400). Cette situation se poursuit en 1996 pour la région de Montréal avec une nouvelle perte de 3 900 emplois, mais se redresse pour la région de Québec avec une création de 9 500 emplois. La faible création totale d'emplois de l'année 1996 cache des tendances divergentes d'une région à l'autre : forte création d'emplois dans les Laurentides (+ 12 500) et pertes importantes dans la Mauricie-Bois-Francs (- 9 500) et Laval (- 6 700). Au total des deux années, les plus forts taux de croissance du nombre d'emplois sont enregistrés dans les régions de Lanaudière (9,5 %), Saguenay-Lac-Saint-Jean (8,7 %) et Laurentides (7,9 %), alors qu'une décroissance de 3,4 % est notée dans les régions de Montréal et de Mauricie-Bois-Francs.

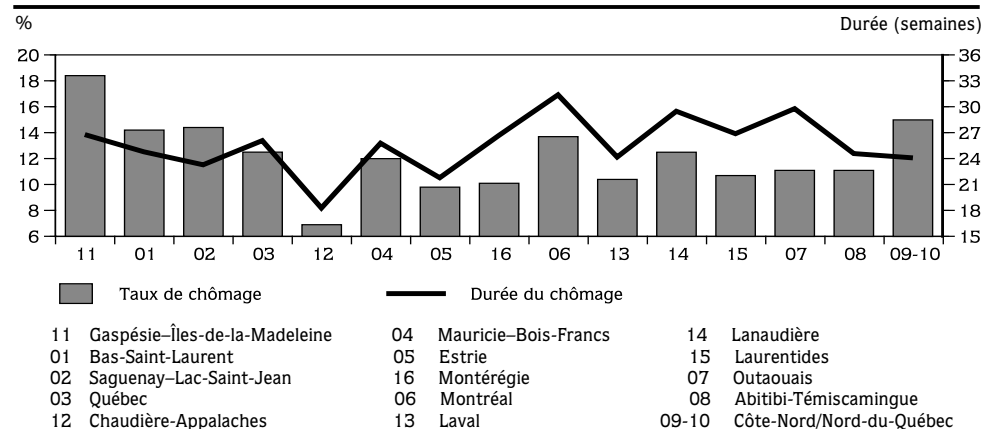
Le taux de chômage a fléchi légèrement au Québec ces trois dernières années passant de 12,2 % en 1994 à 11,8 % en 1996. Les régions des Laurentides et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine connaissent les baisses les plus importantes (- 2,8 et - 2,7 points de pourcentage), tandis que la Mauricie-Bois-Francs voit une hausse de 0,8 point de pourcentage. En 1996, les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie connaissent à la fois les plus faibles taux de chômage (respectivement 6,9 % et 9,8 %) et les plus courtes périodes moyennes de chômage (18,3 et 21,8 semaines). Les taux de chômage les plus élevés se retrouvent dans les régions éloignées de Montréal : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

(18,4 %), Côte-Nord-Nord-du-Québec (15,0 %), Saguenay-Lac-Saint-Jean (14,4 %) et Bas-Saint-Laurent (14,2 %). Par contre, la région de Montréal est celle où se retrouve la plus longue période moyenne de chômage (31,4 semaines).

Le taux d'emploi ou rapport emploi/population, en 1996, se situe à 54,7 % au Québec, à peu près au même niveau qu'en 1994 (54,9 %). Six régions connaissent, au cours de cette période, un recul de ce taux dont le plus important est celui de la Mauricie-Bois-Francs (- 2,5 points de pourcentage); par contre, neuf régions présentent un bilan positif dont le plus élevé est celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 3,1 points de pourcentage). En 1996, trois régions comptent moins de la moitié de personnes occupées parmi leur population en âge de travailler : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (37,2 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (49,0 %) et le Bas-Saint-Laurent (49,1 %). Les régions les plus favorisées à ce chapitre atteignent presque les 60 %, soit les Laurentides (59,7 %), la Montérégie (59,6 %) et Chaudière-Appalaches (59,3 %).

En 1996, la population active du Québec compte 26,7 % de jeunes de 15 à 29 ans qui occupent 25,4 % des emplois; un écart de 4,3 points de pourcentage sépare le taux de chômage des jeunes travailleurs (16,1 %) de celui de l'ensemble de la population active. Dans la région de Montréal, les jeunes occupent des parts plus grandes de la population active (29,1 %) et de l'emploi (28,5 %), et l'écart entre le taux de chômage chez les jeunes et celui de l'ensemble de la population active y est le plus faible (+ 1,9 point). Cet écart est particulièrement élevé dans les régions de Laval (+ 7,6 points), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 6,5) et de Lanaudière (+ 6,4).

Chômage : taux et durée, régions administratives du Québec, 1996



LE REVENU DES PARTICULIERS

D'après les déclarations de revenus faites par les contribuables au ministère du Revenu, le revenu total moyen au Québec passe de 23 427 \$ en 1993 à 24 813 \$ en 1995 après avoir atteint 26 271 \$ en 1994. La baisse de revenu de 5,9 % de 1994 à 1995 se vérifie dans toutes les régions, cette diminution étant la plus marquée dans la région de Montréal (- 8,5 %) et la plus faible dans celle de la Côte-Nord (- 1,5 %). C'est d'ailleurs dans cette région que se retrouve le revenu total moyen le plus élevé en 1995, soit 26 931 \$. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent se retrouvent en bas de l'échelle avec un revenu total moyen respectif de 20 519 \$ et 21 530 \$.

Même si les revenus totaux augmentent de 12,1 % de 1993 à 1995, les revenus d'emploi ne croissent que de 7,9 % et les revenus de

sources publiques (selon la terminologie du ministère du Revenu) diminuent de 1,8 %; quelques régions connaissent cependant une hausse de leurs revenus de sources publiques : Chaudière-Appalaches (+ 4,7 %), Outaouais (+ 3,2 %) et Laval (+ 2,7 %).

En 1995, la part des revenus d'emploi se situe, pour l'ensemble des régions, à 67,9 % des revenus totaux; dix régions présentent un taux de revenu d'emploi supérieur à cette moyenne, notamment le Nord-du-Québec (82,7 %) et la Côte-Nord (75,7 %) qui montrent les parts relatives des revenus d'emploi les plus élevées. Quant à la part des revenus de sources publiques (9,7 % pour le Québec), elle atteint un niveau plus élevé dans l'Est du Québec : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19,6 %) et Bas-Saint-Laurent (14,5 %).

LES INVESTISSEMENTS

En 1996, les dépenses en immobilisations atteignent au Québec 25,7 milliards de dollars, soit 3,8 % de moins qu'en 1994, mais 3,3 % de plus qu'en 1995. Trois régions présentent, au cours de ces années, des baisses importantes de leurs dépenses : le Nord-du-Québec, avec deux baisses successives de 24,5 % et 28,7 % dues essentiellement au fléchissement des investissements du secteur tertiaire; les Laurentides, avec une baisse de 27,9 % en 1996, principalement liée à un recul du secteur de l'habitation; la Côte-Nord, avec une diminution de 20,8 % en 1996 à cause de la baisse des dépenses en immobilisations dans les secteurs secondaire et tertiaire. Deux régions se distinguent par une hausse importante de leurs dépenses : Lanaudière avec une croissance de 68,6 % par rapport à 1995 causée par de forts investissements dans le secteur de l'habitation et dans le secteur tertiaire, et le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec une augmentation de 33,8 % due essentiellement à la hausse des dépenses en immobilisations dans les secteurs tertiaire et manufacturier.

En 1996, deux régions monopolisent 42,5 % des dépenses en immobilisations au Québec : la région de Montréal, qui domine notamment les investissements dans les secteurs secondaire (25,8 %) et tertiaire (36,4 %), et la Montérégie qui, en plus d'être prépondérante dans le secteur de l'habitation (19,2 %), arrive au deuxième rang dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

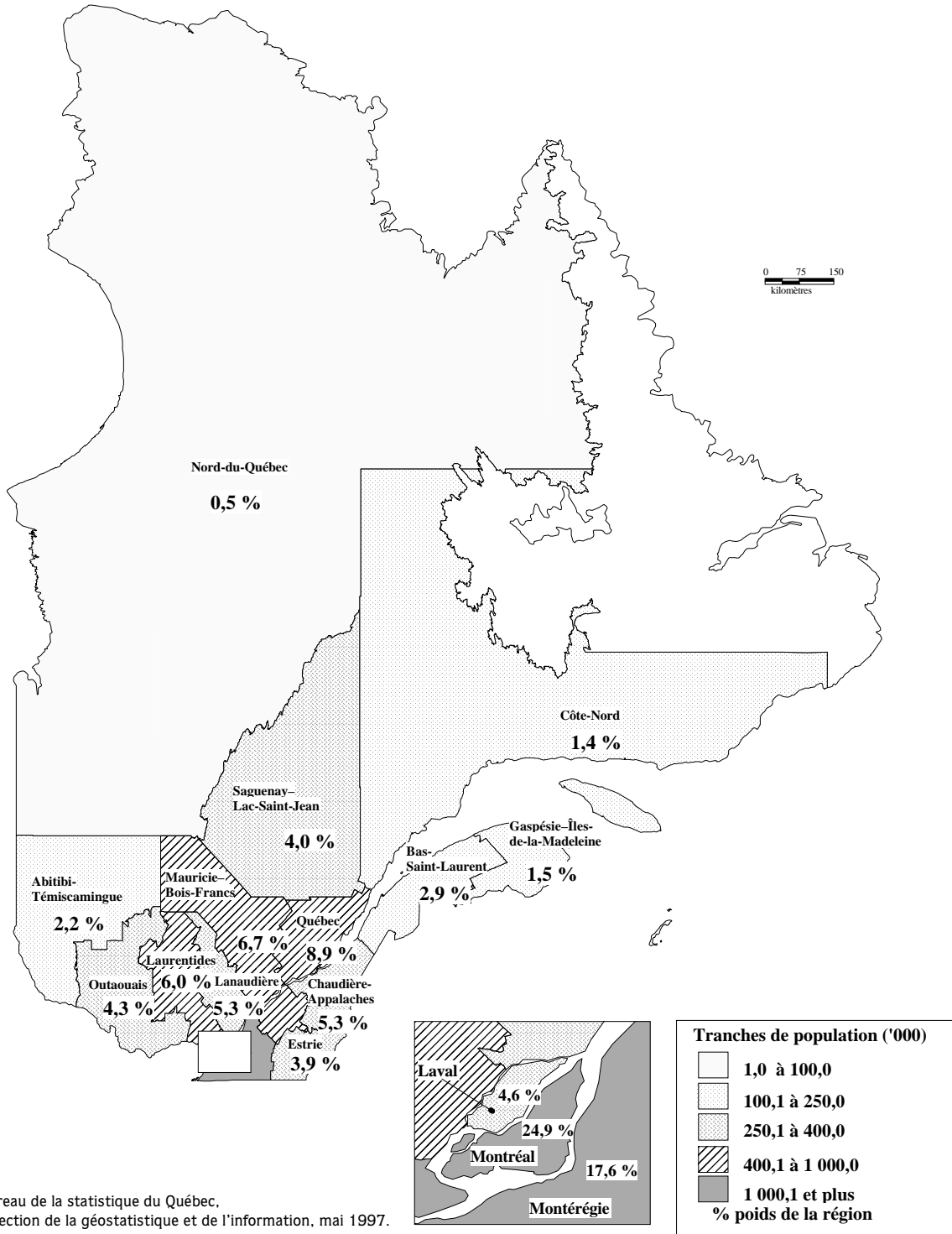
En 1996, les dépenses en immobilisations du secteur privé atteignent 18,6 milliards de dollars, soit 72,3 % des dépenses totales. Cette tendance s'accroît depuis 1994, alors que la part du secteur privé était de 70,0 %. Ce pourcentage est encore plus élevé dans les régions de Laval (87,3 %), d'Abitibi-Témiscamingue (82,1 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (81,0 %). Par contre, les dépenses en immobilisations du secteur public priment dans les régions du Nord-du-Québec (60,6 %) et de la Côte-Nord (53,0 %) en grande partie à cause des travaux d'hydro-électricité.

CONCLUSION

Quoique limité à un éventail restreint de données, ce tour d'horizon permet une présentation intégrée des principaux découpages du territoire québécois, tout en fournissant une mise à jour de l'évolution socio-économique des régions. Certains aspects n'ont donc pas été couverts et une analyse élargie à d'autres secteurs de l'activité économique (services aux particuliers et aux entreprises, secteur manufacturier, recherche et développement) permet

trait d'approfondir l'examen des spécificités sociales et économiques régionales. Ainsi, la disposition de données plus détaillées sur la population à partir de compilations spéciales du recensement de 1996, lorsque de telles données seront rendues disponibles, contribuerait à faire émerger les similitudes et les disparités socio-économiques entre les différentes régions.

Population des régions administratives, recensement de 1996



Source : Bureau de la statistique du Québec,
 Direction de la géostatistique et de l'information, mai 1997.